



Le concours Lombois des lycéens

publié le 05/10/2021

Descriptif :

Concours permettant d'initier les jeunes à la réflexion sur les valeurs, l'élaboration d'un argumentaire, l'art oratoire, le travail en équipe et la recherche juridique.

Sommaire :

- Présentation du projet global
- Périmètre géographique des deux concours
- Présentation du concours des lycéens
- Concours 2021-2022
- CONTACTS

● Présentation du projet global

Il s'agit d'un concours itinérant à deux niveaux (lycéens, et étudiants encadrés par des doctorants) permettant d'initier les jeunes à la réflexion sur les valeurs, l'élaboration d'un argumentaire, l'art oratoire, le travail en équipe et la recherche juridique, S'y ajoute pour les doctorants une formation à l'animation d'une équipe et à l'évaluation. Sont organisés conjointement un concours de plaidoirie de droit pénal international à destination d'étudiants du niveau master et un concours d'argumentation orale portant sur une question d'ordre philosophique, géopolitique ou sociologique à destination d'élèves de première ou de terminale. La question soumise à la discussion des lycéens est en lien avec le cas juridique soumis aux étudiants.

● Périmètre géographique des deux concours

Le concours de droit pénal international est organisé par l'Association Claude Lombois au sein des universités de Bordeaux, La Rochelle, Poitiers, avec la participation des Facultés de droit de Limoges et de Pau. Une douzaine d'universités françaises ou étrangères francophones y participent chaque année.

Avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, les Académies de Bordeaux, Limoges et de Poitiers sont associées au projet à titre expérimental en 2020-2021 et pour l'année scolaire suivante. **La finale sera organisée à La Rochelle en 2022 et Poitiers en 2023.**

● Présentation du concours des lycéens

○ Objectifs spécifiques

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Établir des liens entre les lycéens et l'enseignement supérieur et notamment les facultés de droit
- Impliquer davantage le lycéen/la lycéenne, acteur principal dans leur apprentissage.
- Développer les compétences suivantes : raisonnement et argumentation ; force de persuasion, éloquence et prise de parole en public ; travail en équipe
- Préparer au grand oral de la classe de terminale.
- Favoriser le travail en équipe, tant pour les élèves que pour les enseignants.

○ Principe du concours.

Des équipes, composées de trois élèves de première et/ou de terminale, s'affrontent sur une question d'ordre philosophique, géopolitique, sociologique (etc...). Lors de chaque confrontation, chaque équipe dispose d'un temps déterminé – 20 minutes - pour défendre soit la négative, soit la positive, selon le rôle qui lui a été assigné par tirage au sort.

Chaque équipe doit préparer les deux positions dans la perspective du premier tour. La position à défendre pourra varier, selon de nouveaux tirages au sort lors des étapes suivantes.

Elle est encadrée par une équipe d'enseignants, et accompagnée par une équipe d'étudiants en Master et doctorat de droit.

○ Déroulement et financement du concours

Le concours est ponctué de plusieurs étapes à organiser, selon le nombre et la localisation des lycées participants au niveau du département, de l'académie et de l'inter-académie.

Pour l'année 2021-2022 année de l'extension du concours lycéen à l'académie de Limoges le nombre d'équipes engagées dans le concours sera de 8 pour l'académie de Poitiers, de 10 maximum pour celle de Bordeaux et de 6 Pour l'académie de Limoges par souci d'équité territoriale. Ces équipes s'affronteront lors de rencontres académiques éliminatoires puis lors de la finale inter-académique.

Les rencontres académiques sont organisées dans les locaux d'une des universités implantées dans l'académie¹. Le jury est composé d'un inspecteur d'académie Président, de deux enseignants-chercheurs en droit représentant les deux universités et d'un professionnel du droit. Dans la même journée les lycéens découvrent la faculté de droit et assistent si possible à un cours. Les frais de restauration sont pris en charge sur le budget du concours.

La rencontre inter-académique aura lieu à la Rochelle, le deuxième jour du concours étudiant (vendredi 26 février) en fin d'après-midi et en public. Le jury sera composé de deux inspecteurs d'académie, d'un professionnel du droit et d'un enseignant-chercheur des facultés de droit Président. Les 9 lycéens finalistes et leurs deux accompagnants sont invités à rester le samedi matin à la finale du concours étudiant. Un enseignant-chercheur les accompagnera pour leur donner les explications nécessaires et debriefer avec eux et leurs accompagnants ce à quoi ils auront assisté. Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement à La Rochelle sont pris en compte sur le budget du concours.

○ Résumé des prestations de l'Association Concours Claude Lombois et des universités

- Organisation d'un concours lycéen en marge du concours étudiant.
- Délimitation d'un domaine d'étude proposé aux lycéens en lien avec le cas juridique rédigé pour les étudiants.
- Interventions d'enseignants-chercheurs membres de l'association se déplaçant au moins une fois dans chaque lycée participant et restant en contact direct avec les (ou le) professeurs concernés.
- Mise à disposition de salles pour les rencontres académiques, organisation à cette occasion d'une découverte du cadre de vie universitaire et des méthodes d'enseignement.
- Frais de restauration des rencontres académiques.
- Participation aux jurys.
- Organisation de la finale du concours des lycéens intégrée le vendredi en fin d'après-midi dans le programme du concours des étudiants.
- Encadrement des lycéens assistant le samedi matin à la finale du concours des étudiants.
- Frais de déplacement et d'hébergement des six lycéens et de leurs accompagnants pour ces deux jours.

● Concours 2021-2022

Ce sera encore une année expérimentale, au sens où l'académie de Limoges intègre le concours pour la première fois. Les indications figurant ci-dessous sont encore adaptables après discussion avec les académies et les lycées intéressés.

○ Cas distribué aux lycéens

Le cas sera envoyé aux établissements ayant répondu favorablement à l'engagement de participer au concours à la fin du mois de septembre.

○ Calendrier (indicatif)

17 septembre 2020 : ouverture des inscriptions et communication de la thématique.

Envoi du règlement dans les établissements et sur le site académique au plus tard le 17 septembre.

30 septembre 2020 : clôture des inscriptions

- Octobre- Novembre- décembre : intervention auprès des lycéens
- Fin décembre ou début janvier : sélection interne aux lycées si nécessaire
- Début Janvier : rencontres académiques
- Février 2022 : Finale à La Rochelle

● CONTACTS

Académie de Bordeaux : Aurélie Dongeux (Aurelie.Dongeux@ac-bordeaux.fr)

Académie de Poitiers : Brigitte Esteve-Bellebeau (brigitte.esteve-bellebeau@ac-poitiers.fr)

Académie de Limoges : Franck.Luchez (franck.luchez@ac-limoges.fr) ????

Université de Bordeaux : Thomas Herran (thomas.herran@u-bordeaux.fr)

Université de La Rochelle : Catherine Marie (catherine.marie@univ-lr.fr) ; Anne-Claire Arrighi (anne-claire.arrighi@univ-lr.fr).

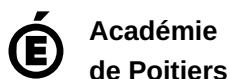
Université de Poitiers : Bernadette Aubert (bernadette.aubert@univ-poitiers.fr) ; Michel massé (michel.masse@univ-poitiers.fr)

Université de Pau : Nicolas Bareit (nbareit@yahoo.fr)

Université de Limoges : Baptiste Nicaud (baptiste.nicaud@ gmail.com)

Document joint

 Les critères d'évaluation du concours Lombois (PDF de 30.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.